

## SÉNAT

Le jeudi 23 janvier 1969

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le président étant au fauteuil.

Prière.

## BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE QUÉBEC—  
PREMIÈRE LECTURE

L'honorable Maurice Bourget présente le bill S-27, concernant la Banque d'épargne de Québec.

(Le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

L'honorable M. Bourget propose, avec la permission du Sénat, que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2<sup>e</sup> lecture mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Paul Martin dépose les documents suivants:

Rapport du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année financière close le 31 mars 1968, en conformité de l'article 30 de la *Loi sur l'organisation du gouvernement*, chapitre 25, Statuts du Canada, 1966-1967. (Textes français et anglais).

## AJOURNEMENT

L'honorable Paul Martin: Honorables sénateurs, de l'assentiment du Sénat, je propose que le Sénat s'ajourne aujourd'hui jusqu'à mardi 28 janvier 1969, à 8 heures du soir.

Je propose 8 heures du soir et pas plus tôt parce que notre estimation des travaux de la semaine prochaine révèle que nous aurons le temps qu'il faudra pour mener à bien les travaux qui nous incomberont. Conformément à la coutume, je vais signaler au Sénat les travaux que nous prévoyons pour le Sénat la semaine prochaine.

A la séance de mardi, nous poursuivrons le débat sur la motion du sénateur Molson tendant à adopter le quatrième rapport du comité spécial du Règlement du Sénat. Il reste, je crois, un certain nombre de sénateurs qui désirent débattre la motion.

On reprendra le débat sur la motion de deuxième lecture du bill n° S-24, tendant à modifier la loi électorale du Canada.

Nous espérons pouvoir clore le débat sur la motion de deuxième lecture du bill n° S-26, tendant à interdire la vente, l'annonce et l'importation des produits dangereux, et déférer le bill à un comité. Nous débattons la deuxième lecture aujourd'hui.

Je crois comprendre que certains sénateurs aimeraient encore discuter de la question soulevée par le sénateur Hayden, attirant l'attention du Sénat sur certains articles de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et l'effet de ces articles sur l'établissement de la législation au Sénat.

Un débat sur la motion tendant à l'adoption en deuxième lecture du bill n° S-20 modifiant la loi sur le droit d'auteur, a été ajourné en décembre jusqu'au 28 janvier. On espère que ce débat pourra être terminé la semaine prochaine et le bill soumis à un comité.

Deux questions sont inscrites au *Feuilleton* pour la semaine prochaine: l'une sous le nom du sénateur Croll, l'autre sous celui du sénateur Macnaughton. D'après ce que m'a dit le sénateur Macnaughton, nous discuterons de cela la semaine prochaine et plusieurs sénateurs participeront au débat. Il y a quelque temps déjà que sa question se trouve inscrite au *Feuilleton*, et nous attendons avec impatience la contribution du sénateur Macnaughton.

Mardi prochain, nous avons aussi à l'ordre du jour la motion du sénateur Davey relative à la nomination d'un comité spécial du Sénat chargé d'examiner la propriété et le contrôle des principaux moyens de transport public au Canada et d'en faire rapport. J'espère qu'il sera possible au sénateur Davey d'en parler.

Le comité spécial sur la politique scientifique se réunira mercredi et jeudi. Le sénateur Croll nous informe qu'il pense que le comité spécial sur la pauvreté tiendra sa réunion d'organisation la semaine prochaine.

Le comité du Sénat sur les affaires juridiques et constitutionnelles se réunira pour étudier le bill n° S-21, loi modifiant le Code criminel. Il s'agit du bill traitant de la propagande haineuse. En outre, au moins deux bills du gouvernement seront probablement présentés ici.

A mon avis, il serait souhaitable que nous ne siégions pas ici mercredi prochain pour permettre aux comités de se rattrapper dans leurs travaux.

D'après ce que le leader de la Chambre à l'autre endroit a dit, la Chambre ne siégera pas au moins un jour la semaine prochaine pour permettre aux comités de se rattrapper dans leurs travaux. Il conviendrait donc lieu